

FAQ sur la semaine de relâche



Les directives émises par les autorités de santé publique tiennent compte d'un scénario général et sont fondées sur les données actuelles et les chiffres locaux. Elles pourraient donc être modifiées si de nouveaux renseignements ou de nouvelles données probantes sur la COVID-19 deviennent disponibles à l'échelle locale et provinciale. Le présent document sera mis à jour s'il faut modifier les renseignements qu'il comprend. La mise à jour sera envoyée aux écoles et aux services de garde locaux. Dernière mise à jour : 24 mars 2021.

LES ÉLÈVES ET LES MEMBRES DU PERSONNEL DOIVENT-ILS SURVEILLER L'APPARITION DE SYMPTÔMES PENDANT LA SEMAINE DE RELÂCHE?

Toute personne doit s'auto-évaluer chaque jour pour détecter tout symptôme de la COVID-19. Même si elle a UN seul symptôme, elle doit rester à la maison, s'isoler et appeler un centre local d'évaluation pour se faire tester. Les membres du ménage d'une personne symptomatique doivent aussi rester à la maison et s'isoler.

QUEL EST LE PROCESSUS PRÉVU SI UN ÉLÈVE OU UN MEMBRE DU PERSONNEL A DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19 OU REÇOIT UN RÉSULTAT POSITIF À UN TEST DE LA COVID-19 PENDANT LA SEMAINE DE RELÂCHE?

Si un élève ou un membre du personnel a un ou des symptômes de la COVID-19, il doit rester à la maison, s'isoler et appeler un centre local d'évaluation pour se faire tester. Tous les membres du ménage d'une personne symptomatique doivent aussi rester à la maison et s'isoler. Si la personne symptomatique reçoit un résultat négatif au test de la COVID-19, toutes ces personnes peuvent reprendre leurs activités habituelles.

Si la personne symptomatique reçoit un résultat positif au test de la COVID-19, le Services de santé du Timiskaming fera un suivi directement auprès de cette personne pour assurer la gestion du cas et des contacts. L'école et le conseil scolaire concernés seront avisés si la personne atteinte de la COVID-19 a fréquenté l'école ou le service de garde pendant la période où elle était contagieuse et s'il y a des risques pour le milieu scolaire.

QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS POUR LES ACTIVITÉS PENDANT LA SEMAINE DE RELÂCHE?

Il est important de maintenir une distance de deux mètres avec les personnes qui n'habitent pas avec vous, porter un masque ou un couvre-visage dans les espaces publics intérieurs, éviter les déplacements non essentiels à l'extérieur de votre communauté, et rester à la maison si vous avez un ou des symptômes de la COVID-19. Il faut suivre les directives établies pour les différentes zones, y compris celles concernant les rassemblements, qui sont décrites à <https://covid-19.ontario.ca/fr/zones-et-restrictions>.

A-T-ON PRÉVU DES PROTOCOLES PARTICULIERS POUR LE RETOUR EN CLASSE APRÈS LA SEMAINE DE RELÂCHE?

Il faut continuer de suivre les protocoles établis pour l'hygiène des mains, la distanciation physique de deux mètres et le port du masque. Les élèves et les membres du personnel doivent utiliser l'outil d'autoévaluation destiné aux écoles et aux services de garde et de rester chez-eux s'ils obtiennent la recommandation de se faire tester après avoir fait cette autoévaluation.